

## COMPTE RENDU DEVADAN - REUNION 17 09 2024 (Lyon, HFME)

---



DÉVELOPPEMENT ET ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ  
DE DÉPISTAGE ANTÉNATAL ET NÉONATAL

Présents : Emmanuel DECROISSETTE, Karen COSTE, Hélène GAUTHIER, Francis RAMOND, Magali PETTAZZONI, Klaus DIETERICH, Christèle CORNE, Celia TEXIER, Jérôme MASSARDIER, Hugues PATURAL.

Excusés : aucun

### 1 Présentation des membres & tour de table

### 2 Rappel de l'Historique de la création du fonds de dotation DEVADAN (H Patural)

L'organisation historique du dépistage néonatal biologique et audiolgique était centralisée et coordonnée au niveau national par l'AFDPHE, avec des antennes locales ou régionales réparties sur l'ensemble du territoire. En Auvergne Rhône-Alpes, le dépistage a été géré depuis plus de 20 ans par une association (URPHE) créée après le regroupement des centres auvergnats et Rhône-alpins. L'URPHE a toujours fonctionné avec 2 laboratoires de référence (Lyon et Grenoble). En 2018, par décision ministérielle, le dépistage néonatal a été réorganisé au niveau national (CNDN) et régional (création des CRDN).

Le CRDN Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi été créé mais a gardé ses 2 antennes de biologie, l'une à Lyon hébergée par les HCL et l'autre à Grenoble hébergée par le CHUGA. L'association URPHE de son côté a poursuivi sa mission de coordination du dépistage audiolgique en région mais est structurellement hébergée au sein des HCL (secrétariats communs avec le CRDN). Cette même année, sur décision du bureau de l'URPHE, et afin de développer les activités de recherche au niveau régional, un fonds de dotation **DEVADAN (Développement et l'Évaluation de l'Activité de Dépistage Anténatal et Néonatal)** a été créé avec pour mission de soutenir toute étude concernant le développement embryonnaire et fœtal, de soutenir la mise au point et l'utilisation des méthodes d'exploration de l'embryon et du fœtus ainsi que les mesures préventives qui en découlent, de soutenir toute étude concernant le dépistage précoce d'atteintes cliniques du nouveau-né permettant une prise en charge médicale.

C'est dans ce contexte que DEVADAN a souhaité financer un appel à projet annuel « Maurice VERCHERAT » et une bourse de recherche également annuelle « Benoit LAURAS », au bénéfice de la recherche en périnatalité menée par une équipe ou un chercheur de la région Auvergne Rhône-Alpes.

### 3. Renouvellement du bureau de DEVADAN et du comité scientifique

Plusieurs membres du bureau actuel sont sortants, dont Fabienne Prieur (Présidente), Françoise Devillard (Trésorière) et Thierry Debillon.

Le comité scientifique de DEVADAN, qui sélectionne les projets de recherche, doit également être renouvelé en partie, plusieurs membres étant sortant : Corinne SAULT, Emmanuel DECROISSETTE et Fabienne PRIEUR.

- **Election du nouveau bureau : président, trésorier et secrétaire**

**Président** : Hugues Patural, **vice-présidente** : Christelle Corne

**Trésorière** : Karen Coste, **vice-trésorier** : Francis Ramond

**Secrétariat** : Klaus Dieterich, **vice-secrétariat** : Magali Pettazzoni

Site internet et cellule communication : Emmanuel Decroisette, Magali Pettazzoni, Hélène Gauthier

### ○ **Comité scientifique**

Les nouveaux membres du comité scientifique de DEVADAN sont les suivant : Damien BOUVIER, Corinne DUPONT, Renaud TOURAINE, Celia TEXIER, Marie CHEVALIER, Jerome MASSARDIER, Francis RAMOND, Corinne SAULT (remplacement pressenti par Alain LIQUIER)

Le comité scientifique a toute la liberté de sélectionner des projets de recherche « fondamentale » ou de recherche clinique, sous réserve qu'ils répondent aux missions fixées par les statuts de DEVADAN.

Le contact des réseaux de périnatalité et d'autres partenaires (sociétés savantes, CDOM, autres ?) sera privilégié, afin de promouvoir la diffusion des AAP et des propositions de bourses .

### **3 Actions à prévoir :**

- Sélection des AAP et bourses 2024 d'ici fin octobre et règlement des lauréats avant fin décembre 2024 (via les DRCI ou équipe de recherche universitaires).
- Contact du commissaire au compte et transmission des nouveaux statuts en préfecture si besoin.
- Passage de relais pour le trésorier et délégation de signature à vérifier auprès de la banque de DEVADAN (BNP)

**Prochaine réunion : 13 décembre (12h – 14h) en distanciel par teams**